

La taxonomie **CREDITIMMO V2.3.0** est une nouvelle version qui s'applique au domaine Banque.

Elle regroupe, dans cette version, les 2 points d'entrée **credithab** et **rentimmo**.

Elle entre en vigueur :

- Pour **CREDITHAB** : à partir d'**octobre 2021** avec remise rétroactive sur les arrêtés depuis **janvier 2021** pour la nouvelle version de credithab mise en œuvre par l'instruction ACPR n°2021-I-02.
- Pour **RENTIMMO** : à partir de l'arrêté de **décembre 2021** :
 - production de crédits nouveaux : aucun changement
 - renégociations : **ajout de 4 assertions**
 - encours : aucun changement

Cette livraison concerne la version finale de la taxonomie CREDITIMMO V2.3.0, **elle ne présente aucune modification par rapport à la version draft publiée précédemment.**

Les livrables associés sont :

- Documentation
 - Ce document
 - Un document décrivant la taxonomie :
ACPR_CREDITIMMO_Description_de_la_taxonomie_V2.3.0.pdf.
- DPM (intégrant à la fois credithab et rentimmo)
 - dictionnaire (ACPR_CREDITIMMO_Dictionnaire_V2.3.0.xlsx)
 - état annoté (ACPR_CREDITIMMO_Etat_annoté_V2.3.0.xlsx).
- Taxonomie
 - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (Eurofiling et XBRL International).
- Contrôles
 - Un fichier de contrôles (ACPR_CREDITIMMO_Validations_Documentation_V2.3.0.xlsx) contenant la liste des assertions avec notamment la correspondance codification RC (Row-Column) utilisé dans le DPM : ACPR_CREDITIMMO_Etat_annoté_V2.3.0.xlsx.
- Instance
 - Un fichier d'instance squelette, comportant l'ensemble des faits possibles, pour le point d'entrée avec des données aléatoires, sans cohérence métier.